



## MISSION

Assurer l'authenticité de produits bioalimentaires distinctifs par l'encadrement et la certification d'appellations réservées et de termes valorisants légalement reconnus par l'État québécois.



## VISION

Le CARTV, un levier de développement du territoire pour les entreprises bioalimentaires et les collectivités du Québec



## VALEURS

Intégrité  
Professionalisme  
Engagement  
Collaboration

## ENJEU I

### Reconnaissance des appellations réservées et des termes valorisants

ORIENTATION Positionner les ARTV comme leviers de développement économique, social et territorial	
Axe 1. Valoriser les ARTV accordés	Axe 2. Contribuer au développement de nouveaux ARTV
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer une stratégie de promotion des réussites et des ambassadeurs des ARTV reconnus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer une stratégie de démarchage de promoteurs potentiels de projets.</li> <li>Présenter les avantages des ARTV aux intervenants en développement et aux clientèles cibles.</li> <li>En appui au MAPAQ, offrir un accompagnement aux intermédiaires chargés du soutien en amont et en aval de la reconnaissance des ARTV.</li> </ul>
INDICATEURS DE RÉSULTATS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation de l'appréciation des ARTV exprimée par les producteurs, transformateurs, partenaires et consommateurs.</li> <li>Retombées des rencontres avec des intervenants et promoteurs potentiels d'ARTV.</li> <li>Nombre de projets en développement et en analyse.</li> </ul>	

## ENJEU II

### Développement des partenariats et des collaborations

ORIENTATION Mettre en valeur les forces et la complémentarité des responsabilités		
Axe 1. Consolider le partenariat avec le MAPAQ	Axe 2. Optimiser nos collaborations et nos partenariats	Axe 3. Valoriser les possibilités et retombées positives de la certification au Québec
<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les dossiers sur lesquels le CARTV et le MAPAQ sont appelés à partager des responsabilités : communication, développement, soutien des ARTV, inspection, modernisation de la loi sur les ARTV.</li> <li>Travailler en synergie avec le MAPAQ sur les enjeux stratégiques, notamment en matière de soutien au développement des ARTV et de la lutte à la fraude alimentaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer un aménagement du partage des rôles et responsabilités avec nos partenaires actuels.</li> <li>Établir des ententes avec de nouveaux partenaires œuvrant dans des secteurs ciblés, notamment les ministères, organismes et industries pour lesquels les ARTV sont pertinents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en valeur les occasions d'affaires qu'offre le marché de la certification au Québec.</li> <li>Promouvoir l'expertise du CARTV en matière d'accréditation.</li> </ul>
INDICATEURS DE RÉSULTATS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Progression du rayonnement du CARTV auprès des partenaires œuvrant dans les secteurs ciblés.</li> <li>Estimation des retombées des partenariats et des collaborations.</li> <li>Nouveaux mandats en accréditation.</li> </ul>		

## ENJEU III

### Valorisation d'une organisation apprenante

ORIENTATION 1. S'adapter aux attentes des clientèles et à l'environnement d'affaires		ORIENTATION 2. Créer un milieu de travail mobilisateur	
Axe 1. Mettre à niveau les départements et programmes du CARTV	Axe 2. Faire évoluer les pratiques et les relations avec nos clientèles et nos partenaires	Axe 1. Renforcer l'expertise et la cohésion de l'équipe	Axe 2. Actualiser la gouvernance du CARTV
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une veille organisationnelle.</li> <li>Augmenter la valeur stratégique des systèmes d'information du CARTV</li> <li>Redéployer les activités de surveillance dans une perspective d'équité envers nos clientèles.</li> <li>Doter le département d'accréditation d'une stratégie de développement en fonction des besoins de la clientèle et de l'organisation.</li> <li>Améliorer de façon continue le système documentaire du CARTV.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Simplifier le processus d'obtention des ARTV.</li> <li>Créer un département de communication adapté à notre mission et à nos clientèles.</li> <li>Développer les compétences relationnelles nécessaires à l'amélioration du positionnement du CARTV face à ses clientèles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implanter un mécanisme de développement des compétences et de planification de carrière.</li> <li>Formaliser la mise en commun de l'information et le travail en interdisciplinarité.</li> <li>Adopter des pratiques administratives et relationnelles mobilisatrices pour les employé-e-s.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à jour nos politiques de gestion et de prestation de services.</li> <li>Participer aux travaux de mise à jour de la loi sur les ARTV.</li> <li>Réviser le rôle, les fonctions et la structure du conseil du CARTV en fonction de la loi sur les ARTV mise à jour.</li> </ul>
INDICATEURS DE RÉSULTATS			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation de l'appréciation de la performance du CARTV exprimée par les producteurs, transformateurs, partenaires et consommateurs.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Progression des personnes dans le développement de leurs compétences et dans leur plan de carrière.</li> <li>Augmentation de la motivation et amélioration des pratiques au sein de l'équipe.</li> <li>Améliorations mises en place en matière de gouvernance.</li> </ul>	